



# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



\*23047401\*



2 8 MARS 2023

Greffé

N° d'entreprise : 0827 773 452

Nom

(en entier) : IVOZ RAMET DISTRIBUTION

(en abrégé) : I.R.D.

Forme légale : Société Anonyme

Adresse complète du siège : Place François Gerard 4 à 4400 FLEMALLE

## **Objet de l'acte : Mandat d'administrateur à titre gratuit**

Le vendredi 10 mars 2023 à 10 heures, les associés de la SA « IVOZ RAMET DISTRIBUTION » ont procédé à une assemblée générale extraordinaire au siège de la société.

Sont présents :

Monsieur Benjamin COLLIN - administrateur ;

Madame Florette HERELIXKA – administratrice ;

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Florette HERELIXKA, qui fait aussi office de secrétaire.

Toutes les parts sont représentées, l'assemblée générale est valablement constituée pour procéder à la lecture et statuer sur l'ordre du jour.

Ordre du jour.

Mandat d'administrateur à titre gratuit.

Résolutions.

A dater du 31/03/2023, le mandat d'administrateur de Madame Florette HERELIXKA sera exercé à titre gratuit.

L'assemblée Générale donne mandat à la FIDUCIAIRE MOUSCRONNOISE, dont le représentant permanent est Monsieur Alain BATTEUR, dont les bureaux sont situés Rue du Docteur Roux 25-27 à B-7700 MOUSCRON, pouvant agir seul et avec pouvoir de substitution, pour accomplir en notre nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités de publication légale relatives aux résolutions adoptées lors de la présente assemblée générale et, à cette fin, pour signer tous documents, en ce compris les formulaires I et II, accomplir toutes démarches utiles auprès du Greffe du Tribunal de Commerce, des Guichets d'Entreprises et de la Banque Carrefour des Entreprises, ainsi que de la Banque Nationale de Belgique, et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est clôturée après lecture et approbation.

Les membres du collège,

Mr Benjamin COLLIN

Mme Florette HERELIXKA

FIDUCIAIRE MOUSCRONNOISE  
Représentant permanent  
Mr Alain BATTEUR

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/04/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).